

Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 
CSQ



Avril 2014

Le 22 avril, nous célébrerons le Jour de la Terre!

Faites en sorte que cette journée nous porte à réfléchir sur l'état de la situation concernant notre planète bleue.

Mais, au fait, ne devrions-nous pas célébrer le **Jour de la Terre** tous les jours? Cette terre qui nous nourrit et nous permet de vivre. La question est probablement trop simple. Cette terre, nous la tenons pour acquise. Erreur, clament certains. La Terre subit de plus en plus d'agressions quotidiennes et les êtres humains en sont les grands responsables. Que faire alors? Repenser notre façon de vivre, réfléchir sur notre façon de consommer et passer à l'action en encourageant les gestes écoresponsables serait le nec plus ultra.

C'est pourquoi, le 22 avril, arrêtons-nous quelques instants et réfléchissons à la Terre que nous souhaitons léguer à ceux et celles qui vont suivre.

« Fondé en 1991, avec l'appui du [Programme des Nations Unies pour l'environnement](#), Projets Saint-Laurent, anciennement la Corporation Saint-Laurent, est un organisme de charité. En 1995, Projets Saint-Laurent s'est vu octroyer la mission d'organiser le volet québécois du plus grand événement participatif en environnement au monde : le **Jour de la Terre** (22 avril). C'est ainsi que Projets Saint-Laurent est devenu mandataire de la [marque de commerce](#) du **Jour de la Terre**. »



Dans ce numéro :

Jour de la Terre	1
Réforme du mode de scrutin	2
Revendications de l'AREQ	3
Mer et Monde	3
Le grand ménage du printemps	4
Nos comités à pied d'œuvre	5
Le bon vieux temps	6
Internet a-t-il changé votre vie?	7
La retraite, la plus belle période de votre vie?	8

Ses objectifs sont de deux ordres, soit de « faciliter et de renforcer la participation des citoyens et des municipalités québécoises aux célébrations entourant le **Jour de la Terre** de découvrir les réflexions que porte la communauté artistique et scientifique sur le développement durable, l'environnement et la nature ».

Visitez le site Internet du [Jour de la Terre – Québec](#) pour en connaître davantage au sujet des activités consacrées à cette journée, mais aussi pour vous renseigner sur des gestes écoresponsables à poser pour minimiser vos empreintes écologiques et, ultimement, pour les apprivoiser et les intégrer à votre vie.

Réforme du mode de scrutin : quelques repères historiques

En cette période électorale, des voix attirent l'attention sur le mode de scrutin actuellement en vigueur au Québec. Certains considèrent que des changements s'imposent afin de raviver la confiance des citoyens à l'égard de la démocratie. Le 24 mars dernier, monsieur Claude Béland rapportait dans le journal *Le Devoir* les propos suivants : « Il est temps de trouver un moyen pour rectifier la situation. Si on ne fait pas ça, le désintéressement va être de plus en plus grand et c'est grave pour la démocratie¹ ».



Quelques jalons historiques

Ce désir de réviser le mode de scrutin québécois est-il nouveau? Un bref retour historique nous apprend que cette intention s'est manifestée au Québec à plusieurs reprises, notamment lorsque les résultats des élections démontrent des iniquités. Cela a été le cas, par exemple, en 1944 alors que le Parti libéral obtient 40,7 % des sièges avec 39,4 % des voix exprimées alors que l'Union nationale qui compte 52,7 % des sièges n'a récolté que 38 % des votes. Le Parti populaire n'a fait élire que 4,4 % des députés alors qu'il a reçu 14,4 % des voix. Autre cas : en 1998, le Parti québécois de Lucien Bouchard (42,9 % des votes et 60,8 % des sièges) remporte la victoire sur le Parti libéral du Québec de Jean Charest (43,5 % des voix et 38,4 % des sièges), malgré qu'il ait obtenu un plus faible pourcentage des votes.

Devant ces situations, diverses interventions ont été menées en vue de l'adoption d'un nouveau mode de scrutin. En 1972, la carte électorale est revue afin d'abolir 18 circonscriptions protégées par la Loi constitutionnelle de 1867, ce qui aura pour effet d'atténuer les distorsions du régime électoral. Lors du discours inaugural de 1981, le premier ministre indique qu'une proposition en vue de la refonte de la Loi électorale sera présentée avant la fin de l'année ce qui mène, en 1983, à une consultation publique. Deux ans plus tard, le projet est abandonné².

Plus d'une vingtaine d'années seront nécessaires pour qu'un avant-projet de loi soit déposé par un gouvernement du Parti libéral du Québec, alors que le Directeur général des élections dépose un rapport en 2007. Ce rapport, fort attendu, faisait la promotion d'un scrutin mixte compensatoire³.

Au cours des années qui suivent, la question de la réforme du mode de scrutin a, de façon générale, soulevé assez peu d'intérêt chez les personnes élues à l'Assemblée nationale. Toutefois, le groupe [Mouvement Démocratie Nouvelle](#), créé en 1999, n'a jamais cessé son travail d'information, de sensibilisation et de mobilisation de la population et des pouvoirs politiques.

Le jeudi 28 mars, à l'émission [Médium large](#) de Catherine Perrin à Radio-Canada, il a été question du scrutin proportionnel. Ses invités étaient Geneviève Baril, Paul Cliche et Vincent Marissal.



1. LOISEL, Mélanie, Plaidoyer pour un mode de scrutin proportionnel, *Le Devoir*, lundi 24 mars 2014, p.2.

2. Commission des Institutions, [La réforme du mode de scrutin au Québec](#), Assemblée nationale du Québec, 2002.

3. ROBERGE, Mercedes, [Réforme du mode de scrutin au Québec : jalons historiques](#), Mouvement Démocratie Nouvelle, 2013.



Revendications de l'AREQ

Au moment où vous lirez le présent article, les élections 2014 seront peut-être derrière vous. Sachez, toutefois, que les revendications de l'AREQ outrepassent l'actuelle élection provinciale et qu'elles méritent d'être portées sur la place publique par les membres de l'AREQ toutes les fois que cela est jugé opportun.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance du dépliant *Revendications de l'AREQ* et du *Tableau comparatif des engagements électoraux des principaux partis politiques* dans le [site Internet de l'AREQ](#) sur la page d'accueil.

Mer et Monde

Avant de lire ce qui suit, vous devez répondre aux deux questions suivantes.

Avez-vous la fibre aide humanitaire?

Si vous répondez positivement à cette question, **connaissez-vous la corporation Mer et Monde?**

Si vous avez envie de vivre une aventure en aide humanitaire, la corporation [Mer et Monde](#) peut vous aider.

En effet, cette corporation a développé au fil des ans un programme d'aide humanitaire adapté aux personnes âgées de 50 ans ou plus.

« Mer et Monde est une corporation sans but lucratif dont la mission est d'inviter ses membres à l'engagement solidaire et bénévole, ici et à l'étranger. Des centaines de stagiaires ont fait, depuis dix ans, l'expérience d'un séjour supervisé par ses équipes terrain, en lien avec des organisations sociales œuvrant dans plusieurs domaines. »



Le grand ménage du printemps et les **produits chimiques** : quelques possibilités

Le printemps est officiellement à nos portes. Avec le retour des températures plus clémentes, se pointe souvent le grand ménage du printemps, une tradition québécoise incontournable.

Toutefois, on oublie souvent de se poser les questions suivantes : que contiennent les produits que nous utilisons pour effectuer cette corvée de grand ménage? Ces produits sont-ils dangereux pour notre santé et l'environnement?

Les produits de nettoyage commerciaux les plus fréquemment utilisés ne sont malheureusement pas sans danger. Par exemple, notons que les nettoyeurs pour vitres contiennent souvent de l'ammoniaque, un irritant des voies respiratoires. Certains désinfectants contiennent du crésol et du phénol, qui peuvent engendrer des dommages au foie et aux reins. Une liste plus exhaustive est disponible sur le site Internet

d'[Option consommateurs](#), mais notons que la quantité de substances de synthèse présentes dans les produits nettoyeurs peuvent avoir des répercussions variables sur notre santé : des substances cancérigènes aux substances neurotoxiques en passant par celles qui pourraient engendrer des troubles de la mémoire, presque tout y passe.

Heureusement, d'autres possibilités à ces produits potentiellement nocifs existent. Greenpeace propose plusieurs recettes de [produits et méthodes](#) pour faire notre grand ménage de façon simple, écoresponsable et sans danger pour notre santé. Nous avons le choix d'acheter des produits en magasin, des [choix plus verts et plus sécuritaires](#) existent également.



Que notre grand ménage du printemps soit sécuritaire, pour nous, et respectueux de notre environnement!

L'AREQ sur la place publique

25 mars 2014

Les personnes âgées : les laissées pour compte dans cette élection provinciale

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à l'adresse areq.qc.net.



Nos comités à pied d'œuvre

Trois rencontres se sont tenues récemment dont voici les résumés.

Comité national de la retraite

Les membres du comité national de la retraite se sont réunis le 19 mars dernier. Plusieurs sujets ont fait l'objet d'échanges fructueux entre les participantes et participants. Il a notamment été question de commencer une réflexion sur les actions qui ont été posées de 2011 à 2014, dans le dossier de la retraite, en vue de faire un bilan pour ce triennat.



Comité national de l'action sociopolitique

La rencontre du comité national de l'action sociopolitique s'est tenue le 19 mars dernier. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour, dont les élections québécoises 2014. Les personnes participantes à la rencontre ont pu échanger sur les dispositions de la Loi électorale pour le vote des personnes âgées, les revendications de l'AREQ et la production par la ressource-conseil d'une analyse comparative des plates-formes électorales.

Comité national des assurances

Le 20 mars dernier, les membres du comité national des assurances se sont rencontrés. Ils sont revenus entre autres choses sur les difficultés rencontrées durant la dernière année. Par la suite, il a été question de l'assurance collective ASSUREQ, notamment du nouveau service SSQ, soit la réclamation Web et de quelques changements apportés à l'assurance collective.

À surveiller en avril

31 mars au 3 avril

Conseil national

10 avril

Rencontre de l'équipe du magazine
Quoi de neuf

23 au 25 avril

Conseil exécutif

29 avril

Assemblée générale régionale
Outaouais (07)



Le bon vieux temps

Vous connaissez sans doute le livre *Une histoire du syndicalisme enseignant : de l'idée à l'action**, publié en 2012 et rédigé par Anik Meunier, professeure en éducation et en muséologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Jean-François Piché, conseiller syndical à la CSQ. Ce livre fort bien raconté et illustré constitue un excellent ouvrage de référence pour qui s'intéresse aux fondements du syndicalisme enseignant.



À plusieurs endroits dans le livre, il est question d'us et coutumes de l'époque, particulièrement en ce qui regarde les femmes. À la page 8, par exemple, on y parle du bon vieux temps.

Nous sommes en 1915. Assez cocasse! Voyez par vous-même!

Voici le règlement auquel devaient se soumettre les institutrices québécoises au début du siècle, tel que publié dans un magazine scolaire de 1915.

- ▣ Vous ne devez pas vous marier pendant la durée de votre contrat.
- ▣ Vous ne devez pas être vue en compagnie d'hommes.
- ▣ Vous devez être disponible, chez vous, entre 8 h du soir et 6 h du matin, à moins d'être appelée à l'extérieur par une tâche rattachée à l'école.
- ▣ Vous ne devez pas flâner en ville dans les lieux publics.
- ▣ Vous ne devez pas voyager à l'extérieur des limites de la ville à moins d'avoir la permission du président du Conseil des commissaires.
- ▣ Vous ne devez pas vous promener en voiture avec un homme, à moins qu'il soit votre père ou votre frère.
- ▣ Vous ne devez pas fumer.
- ▣ Vous ne devez pas porter de couleurs vives.
- ▣ Vous ne devez, en aucun cas, vous teindre les cheveux.
- ▣ Vous devez porter au moins deux jupons.
- ▣ Vos robes ne doivent pas être plus courtes que deux pouces au-dessus de la cheville.
- ▣ Vous devez entretenir l'école, balayer le plancher au moins une fois par jour, laver et broser le plancher au moins une fois par semaine, nettoyer les tableaux au moins une fois par jour et allumer le feu dès 7 h du matin, de façon à ce que la salle de classe soit réchauffée à 8 h.

* MEUNIER, Anik, et Jean-François PICHÉ. *Une histoire du syndicalisme enseignant : de l'idée à l'action*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, 212 p.



Qui a dit que c'était mieux dans le bon vieux temps?

Internet a-t-il changé votre vie?



L'Institut de la statistique du Québec vient de publier son bulletin [Savoir@.stat](#) de mars 2014. Les données qu'il révèle sur l'utilisation d'Internet à des fins personnelles sont fort intéressantes. Entre 2010 et 2012, la proportion des utilisateurs et utilisatrices d'Internet a connu une hausse dans tous les groupes d'âge. Toutefois, c'est dans le groupe des 55 à 64 ans où la hausse a été la plus manifeste. De façon plus détaillée, le pourcentage pour ce groupe a fait un bond de 13,2 % entre 2010 et 2012, tandis que pour la même période le pourcentage a grimpé de 10,9 % pour le groupe des 65 ans ou plus.

En parcourant le bulletin, vous constaterez que d'autres statistiques ont été analysées selon d'autres critères, notamment le sexe, la scolarité et le revenu.

Continuons dans le Web, mais examinons les habitudes des personnes âgées sur la Toile dans un article publié dans [Sélection.ca](#). Découvrez les champs d'intérêt des jeunes et moins jeunes par rapport à la planète Internet et voyez que les préférences de ces différents groupes ne sont pas si divergentes que cela.



CONGRÈS
2 au 5 juin 2014 D'hier à demain

L'AREQ **TOUJOURS** en action!





AFFIRMERIEZ-VOUS QUE LA RETRAITE EST LA PLUS BELLE PÉRIODE DE VOTRE VIE?

L'enquête [Âge et plaisir](#), effectuée en 2013 par L'[Institut du Bien Vieillir Korian](#) en partenariat avec [Ipsos](#), a été menée auprès des personnes âgées de 65 ans ou plus. Cette enquête permet de mieux comprendre, d'une part, la relation qu'entretiennent les personnes âgées avec le plaisir et, d'autre part, de mieux saisir les leviers qui actionnent le plaisir. Comment se sent-on quand on vieillit? Se fait-on encore plaisir? Afin d'étudier les différences de perception entre les personnes âgées et le reste de la population, l'enquête s'est également intéressée aux personnes âgées de 15 à 64 ans.

Pour nous joindre

Conception et rédaction
Martine Dignard
dignard.martine@csq.qc.net

Participation
Tommy Bureau-Boulé
Ginette Plamondon

Conception et réalisation
Martine Faguy
faguy.martine@csq.qc.net

Relecture
Lucie Archambault
Martine Faguy